

Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Septembre 1999

Québec, le 8 septembre 1999

Madame Claire Martel-Couillard
Présidente du Conseil
Collège de Limoilou
1300, 8^e Avenue
Québec (Québec) G1J 5L5

Objet : Suivi apporté au rapport d'évaluation des programmes Techniques administratives conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC) et Gestion financière informatisée conduisant à une attestation d'études collégiales (AEC)

Madame la Présidente,

À sa réunion du 2 septembre 1999, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné les suites que vous avez données au rapport d'évaluation du programme de *Techniques administratives* conduisant au diplôme d'études collégiales ainsi qu'au programme de *Gestion financière informatisée* conduisant à une attestation d'études collégiales.

La Commission apprécie la qualité du travail entrepris en collaboration avec le personnel du Collège dans ce dossier.

En ce qui a trait au programme *Techniques administratives*, la Commission a pris acte des actions réalisées pour donner suite à la recommandation portant sur l'application de la politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages; elle constate que ces actions s'inscrivent dans un processus d'amélioration continu.

La Commission prend aussi note des moyens mis en œuvre pour donner suite à ses diverses suggestions, notamment celles portant sur l'intégration de l'informatique dans le programme, les services de soutien et d'aide aux apprentissages, la répartition des tâches entre les professeurs du Département et la révision des objectifs et des modes d'évaluation du stage de fin d'études.

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Elle tient à souligner la décision prise par le Département de techniques administratives d'introduire de nouvelles pratiques d'évaluation formative des enseignements par les élèves en vue de mieux garantir la qualité de la formation.

Enfin, la Commission comprend que le comité de concertation des disciplines de la formation générale sera mis sur pied dès que le contexte le permettra.

En ce qui concerne le programme *Gestion financière informatisée*, la Commission note que le Collège a pris les dispositions nécessaires pour que les plans de cours précisent la nature et la portée des travaux personnels, permettant ainsi d'assurer le respect de la pondération; de plus, le Collège a établi des préalables à l'inscription au stage et revu les instruments d'évaluation du stage.

La Commission considère que les correctifs apportés par le Collège pour donner suite à la recommandation et aux suggestions qu'elle lui a faites sont adéquats et qu'ils contribueront à bonifier les deux programmes déjà reconnus comme des programmes de qualité.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer